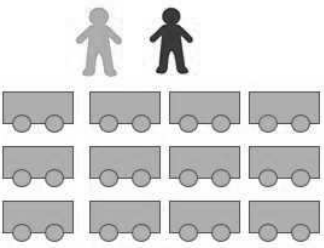


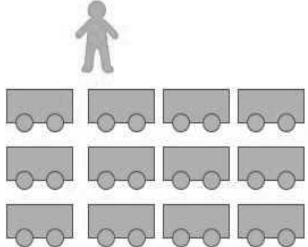




Les différentes **Modalités** de co-intervention déterminent le rôle de chaque enseignant : chacune est choisie pour favoriser l'appropriation des connaissances et des compétences par les élèves en fonction de l'activité choisie. Une même modalité peut être mise en œuvre durant toute la séquence mais, au fil des séances, il est nécessaire de varier les modalités pour les adapter aux activités

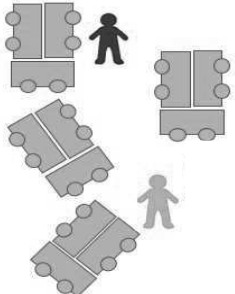


1. L'enseignement en tandem

	 	Les deux professeurs interviennent en même temps devant le groupe.
		Les professeurs s'adressent tour à tour aux élèves en explicitant la cohérence du projet pédagogique et en montrant les liens entre leurs disciplines.
		Le risque est de rester sur un cours magistral descendant. Sur une durée trop longue, les discours risquent de ne plus être distingués par les élèves et créer de la confusion.

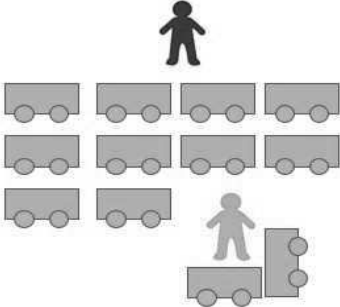


2. L'un enseigne, l'autre aide

	 	L'un des deux professeurs anime l'ensemble tandis que l'autre circule dans la classe pour aider.
		Les deux professeurs agissent à des niveaux différents : l'un pour la classe, l'autre au niveau individuel lorsque c'est nécessaire.
		Sur une séance complète, les rôles des professeurs sont déséquilibrés, ils doivent donc alterner.

3. Les deux aident

	 	Les deux enseignants circulent dans la classe et peuvent aider les élèves qui en ont besoin.
		Les deux professeurs interviennent sur un plus grand nombre d'élèves.
		Le rôle de chacun doit être bien compris des élèves.

4. L'enseignement avec des groupes différenciés

	 	Un des enseignants aide un groupe d'élèves ayant des besoins spécifiques ou ayant une tâche particulière.
		L'enseignement est différencié pour s'adapter aux élèves ou à certaines activités qui peuvent être complémentaires.
		Tous les élèves doivent travailler sur la même situation professionnelle et cette organisation ne doit pas conduire à toujours mettre à l'écart un groupe d'élèves.

Le cas où un des professeurs anime l'ensemble de la séance pendant que l'autre observe ne peut pas être une modalité habituelle de co-intervention, même en alternant les rôles, car ce choix ne met pas clairement en lien les disciplines pour les élèves.